

0490925P
ACADEMIE DE NANTES
ETAB.REGIONAL ENSEIGNT ADAPTE LES TERRES ROUGES
9 RUE JEAN GIONO
49124 ST BARTHELEMY D ANJOU
Tel : 0241957000

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 5
Numéro d'enregistrement : 64
Année scolaire : 2022-2023
Nombre de membres du CA : 20
Quorum : 11
Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration

Convoqué le : 31/03/2023

Réuni le : 11/04/2023

Sous la présidence de : Nicolas Quinqueneau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2023

Numéro de la DBM : 3-4

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM 3

8.000,00 € de prélèvement sur fonds de réserve dont 8000 euros au service général. _ Lignes réceptrices ALO/ENTMAI/OENTRETNE : 8.000,00 €.

DBM 4

1.000,00 € de subvention départementale "compétition nationale multi-sport". _ Lignes réceptrices AP/PROJET/OFOOT : 1.000,00 €.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	14
Pour :	14
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0